Image not found or type unknown

Expulsion d'un local commercial

Par **desfrancois johan**, le **29/04/2017** à **15:11**

Bonjour,

je suis commerçant et je viens de recevoir un courrier du tribunal datant du 27 avril 2017 prononçant l'expulsion et prononçant la rupture du bail à partir du 14 janvier 2017, j'aimerais savoir combien de temps il me reste avant de devoir quitter les lieux. De meme j'ai des parts dans une entreprise familiale et dans une société civile immobilière,je souhaite faire une liquidation judiciaire de mon commerce est-ce que mes parts vont etre mises en cause. Merci d'avance pour toutes les réponses;

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés